

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE



AVIS PUBLIC

PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 404-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 352-16 AFIN D'INSÉRER LES NORMES RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT, AUX TRAVAUX ET AUX MATÉRIAUX EN RIVE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Paule a adopté, lors de la séance ordinaire du 07 juin 2022, le Règlement numéro 404-22 modifiant le Règlement numéro 352-16 afin d'insérer les normes relatives à l'aménagement, aux travaux et aux matériaux en rive.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement, au bureau municipal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la municipalité.

FAIT À SAINTE-PAULE, ce 8^e jour du mois de juin 2022.

La directrice générale
et greffière-trésorière,


Mélissa Levasseur

Certificat de publication

Je soussignée Mélissa Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Paule, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 8 juin 2022.

FAIT À SAINTE-PAULE, ce 8^e jour du mois de juin 2022.

La directrice générale
et greffière-trésorière,


Mélissa Levasseur